



PAUSE MERIDIENNE
PLANNING DES REPAS
(Année 2019/2020)

Merci d'entourer les jours où votre enfant déjeunera à la cantine
Au cours de cette année scolaire.

Un planning par élève.

NOM & PRENOM de l'élève	CLASSE	Signature des responsables
-------------------------	--------	----------------------------

Pause méridienne - standard :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
-------	-------	-------	----------

Pause méridienne – Panier repas :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
-------	-------	-------	----------

Cas particulier :

Régime alimentaire

Aucun régime alimentaire particulier

Allergie (s) alimentaire(s).

Attention : lors du signalement d'une allergie alimentaire, les parents de l'enfant s'engagent à se rendre à la convocation du médecin scolaire si besoin. Dans le cas contraire, l'école ne saurait être tenue responsable des incidents allergiques susceptibles de se manifester.

ALLERGIE SEVERE (est considérée comme allergie sévère celle qui représente un risque réel pour l'enfant (choc anaphylactique, toxi-infection alimentaire, etc...))

Liste des allergènes :

ALLERGIE ISOLEE (est considérée comme allergie isolée celle qui est en fait une sensibilité à un aliment (ex : réaction cutanée légère suite à l'ingestion d'un aliment)

Liste des allergènes :

En cas d'allergie, dans tous les cas la famille fournit la totalité du repas ainsi que les couverts et ustensiles